

Coronavirus : le Léman Express adapte son offre

En raison des différentes mesures nationales de lutte contre l'épidémie de COVID-19, l'offre du Léman Express est adaptée à partir du mercredi 18 mars, jusqu'à nouvel avis.

Au vu du nombre important d'arrêts maladie et de la fermeture des établissements scolaires, une partie du personnel ne peut actuellement assurer sa prise de poste. La circulation du Léman Express reste partiellement assurée. Néanmoins, les offres seront réduites dès mercredi 18 mars, des adaptations et retards sont possibles selon l'évolution de la situation.

Les détails de l'offre sont disponibles sur ce lien :

[CONSULTER L'INFO TRAFIC](#)

Dès jeudi 19 mars, les branches de Haute-Savoie entre Annemasse et Evian-Les-Bains / Annecy / St-Gervais-les-Bains-Le Fayet ne pourront plus être assurées par train. Ces relations seront partiellement substituées par des bus, jusqu'à nouvel avis.

Lémanis, les CFF et la SNCF demandent aux voyageurs de consulter les horaires en ligne avant chaque voyage.

Lémanis continue d'informer les voyageurs sur les changements importants qui devraient subvenir, via le groupe [WhatsApp](#) mis en place ainsi que sur le site lemanexpress.com. Les horaires sont disponibles sur les sites et applications des CFF et de la SNCF, dans la mesure du possible.

Lémanis, les CFF et la SNCF, sont pleinement mobilisés pour informer les voyageurs et veiller à leur protection, comme à celle de ses collaborateurs.

CONTACTS MÉDIAS

Lémanis SA	presse@lemanis.ch	+41 (0) 79 887 92 63
CFF SA	presse@sbb.ch	+41 (0) 51 220 43 43
SNCF Voyageurs	maxence.duvaut@sncf.fr	+33 (0) 4 28 89 08 40